

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**  
DIRECTION DES ARCHIVES  
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

**INVENTAIRE**

**des**

**archives rapatriées de l'agence consulaire,  
puis vice-consulat de France**

**à**

**HODEÏDA**

**1880-1914**

**et des archives rapatriées  
du vice-consulat de France à Zeïla (1864-1865)**

**275PO/1/1-24**

dressé par Anne-Sophie Cras

24 articles  
(1,60 ml)

Nantes, mars 2000

## INTRODUCTION

C'est à l'instigation de plusieurs commerçants implantés sur la côte occidentale du Yémen, qu'un vice-consulat fut institué à Hodeïda en juillet 1880<sup>1</sup>. La place était importante, car de là partait tout le café dit de Moka importé par la France<sup>2</sup>. Le premier titulaire du poste fut Alexandre Luciana, ancien drogman du vice-consulat de Djeddah<sup>3</sup>. Lorsqu'il fut appelé au vice-consulat de France à Rhodes en 1885<sup>4</sup>, il mit ses archives dans une caisse qu'il confia à son collègue d'Italie et laissa à son passage à Port-Saïd la clef de ce coffre et le cachet de son poste au consulat de France ; la protection des sujets et intérêts français fut, quant à elle, confiée à l'agent hellène<sup>5</sup>.

Bien qu'un nouveau titulaire eût été désigné, le poste de Hodeïda resta vacant pendant quelques années, si bien qu'en 1892 il fut décidé d'en expédier les archives à Port-Saïd<sup>6</sup>.

Plusieurs arguments militaient toutefois en faveur du rétablissement d'un agent français dans le port du Yémen. Des raisons économiques, tout d'abord : depuis le percement du canal de Suez, le commerce dans la zone ne cessait de s'accroître. Sur le plan politique, il paraissait utile de faire contrepoids à l'influence anglaise, qui, à partir d'Aden, cherchait à s'insinuer dans tout le pays. Sans parler de la question sanitaire dans la Mer Rouge ni de la présence à Hodeïda d'une petite mission catholique, dont il fallait assurer la sécurité et la protection<sup>7</sup>. Aussi le ministère des Affaires étrangères décida-t-il, au printemps 1894, de nommer un agent consulaire dans le poste abandonné depuis huit ans : sur la recommandation de l'ambassadeur de France près la Porte, son choix se porta sur Lucien Lafforêt, qui était alors concessionnaire des salines de Salif<sup>8</sup>. Mais l'ingénieur avait d'autres soucis en tête et, en 1895, il n'avait toujours pas gagné Hodeïda<sup>9</sup>. Le temps passa et ce n'est que le 11 février 1897 que fut choisi un nouveau candidat, le grec Anastase Livierato, qui était à la tête d'une des plus importantes maisons de la place<sup>10</sup>.

Titulaire du poste jusqu'en 1912, mais ne résidant pas au Yémen, Livierato en confia la gérance à des employés de sa maison de commerce. Ce fut dès l'été 1898 Socrate Komninos, puis, à partir de 1900, Angelos Kalos<sup>11</sup>, que remplaça à partir de 1910 l'Italien Joseph Castelli. Le conflit italo-turc contraignit ce dernier à abandonner ses fonctions<sup>12</sup> qu'exerça à partir de 1911 un nommé Galaty.

Cette situation suscita bien quelques récriminations. Ainsi, en 1902, le négociant A. Besse sollicita-t-il les fonctions d'agent consulaire à Hodeïda en arguant : "Né à Carcassonne le 26 juin 1877, de parents français [...], je suis le seul Français, résidant, ayant établi une maison française en ce pays, maison heureusement très prospère, dont les principaux employés sont tous français<sup>13</sup>". Mais aussi longtemps que la colonie française était limitée à quatre ou cinq éléments et que Hodeïda restait une agence consulaire, la nationalité importait moins que

<sup>1</sup> Il relevait du consulat général de France à Beyrouth (C.A.D.N., *Personnel et agences consulaires*, 26, dossier *Hodeïda*, le ministre des Affaires étrangères au consul général de France à Beyrouth, 27 janvier 1880).

<sup>2</sup> C.A.D.N., *Personnel et agence consulaire*, 26, dossier Hodeïda, le consul général de France en Syrie au ministre des Affaires étrangères, 31 mai 1880.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*, le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Constantinople, 4 décembre 1885.

<sup>5</sup> *Ibidem*, le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Constantinople, s.d.

<sup>6</sup> *Ibidem*, le ministre des Affaires étrangères à M. Luciana, vice-consul de France à Jaffa, juin 1892.

<sup>7</sup> *Ibidem*, l'ambassadeur de France à Constantinople au ministre des Affaires étrangères, 30 avril 1894.

<sup>8</sup> *Ibidem*, le consul de France à Djeddah au ministre des Affaires étrangères, 24 mars 1895.

<sup>9</sup> *Ibidem*, l'ambassadeur de France à Constantinople au ministre des Affaires étrangères, 12 janvier 1897.

<sup>10</sup> *Ibidem*, le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Constantinople, février 1897. La maison Livierato aura, en 1912, des agences à New York, Djeddah, Hodeïda, Aden, Djibouti, Dirré Daoua, Harrar et Addis Abbeba et des correspondants en France, Hollande, Allemagne, Amérique et Egypte. Important pétrole, cotonnades et articles divers, et exportant du café, elle faisait également des opérations de banque, en particulier au profit du gouvernement du Yémen (C.A.D.N., *Hodeïda*, 19, dossier Livierato, lettre du consul au ministre des Affaires étrangères, 1<sup>er</sup> octobre 1912).

<sup>11</sup> Exception faite des années 1903-1905 où la gérance fut exercée par Fotius Livierato.

<sup>12</sup> C.A.D.N., *Constantinople*, série D, Hodeïda, télégramme de l'ambassadeur de France à Constantinople au ministre des Affaires étrangères, 25 octobre 1911.

<sup>13</sup> C.A.D.N., *Personnel et agence consulaire*, 26, Hodeïda, lettre de A. Besse au ministre des Affaires étrangères, 25 juin 1902.

le prestige ; ne lit-on pas dans un rapport officiel : "bien qu'il soit désagréable d'être représenté par un Grec, je crois que notre agent consulaire actuel par sa position est plus susceptible de mieux défendre nos intérêts"<sup>14</sup> ?

Les travaux du port de Djébanah et la construction du chemin de fer Sanaa-Hodeïda modifièrent la donne en 1909. Les deux chantiers avaient été concédés à une société française. En prévision de l'arrivée en force d'ingénieurs et d'ouvriers français, il devenait nécessaire d'avoir au Yémen un agent de carrière<sup>15</sup>. Le gouvernement français ne se rendit qu'à l'épreuve des faits<sup>16</sup> et il fallut attendre le 30 avril 1912 pour que fût créé le vice-consulat de France à Hodeïda et qu'y fût nommé Honoré Roux, au titre de "chancelier chargé du vice-consulat de France à Hodeïda"<sup>17</sup>.

Le poste avait le Yémen pour circonscription. Le traitement du titulaire était fixé à 16 000 francs par an auxquels s'ajoutait une indemnité de 3 600 francs pour frais de service<sup>18</sup>.

Quant aux archives, celles de l'ex-agence consulaire furent remises à Honoré Roux le 29 août 1912. Elles étaient constituées par la correspondance générale du poste accompagnée d'un cahier d'enregistrement, qui ne nous est pas parvenu<sup>19</sup>. Les archives de l'ancien vice-consulat (1880-1886) dormaient toujours à Port-Saïd. Roux les réclama dès son arrivée au Yémen, mais n'en prit possession qu'en mars 1913, le courrier qui portait sa première missive ayant été attaqué par des tribus insoumises<sup>20</sup>.

C'est la guerre qui mit fin à l'existence du vice-consulat de Hodeïda. Les relations entre l'Empire ottoman et la république française étant rompues, Honoré Roux quitta son poste en emportant les archives et les déposa à Suez<sup>21</sup>, d'où elle furent expédiées à Port-Saïd en 1917<sup>22</sup>. Transférées par la suite au Caire<sup>23</sup>, elles ont été rapatriées à Nantes en 1982<sup>24</sup> avec un certain nombre de fonds provenant des postes français en Egypte.

Les archives de Hodeïda ont beaucoup voyagé mais elles ont peu souffert de ces calamités qui, souvent, ont frappé les papiers des postes à l'étranger : le pillage, l'incendie ou la destruction volontaire.

Certes, il manque des documents<sup>25</sup>. Ces lacunes peuvent être partiellement comblées : la correspondance de l'ambassade de France à Constantinople avec la représentation française à Hodeïda renferme ainsi un certain nombre de dépêches dont la minute ne figure plus dans les archives du poste<sup>26</sup>. Mais il ne faut pas non plus chercher ce qui n'a jamais existé. On pourrait s'étonner par exemple de ne trouver aucune correspondance de l'agence consulaire avec le ministère des Affaires étrangères de 1897 à 1912. Or, bien au contraire, la règle voulait que les agents consulaires n'eussent de rapports qu'avec leur commettant<sup>27</sup>.

<sup>14</sup> C.A.D.N., *Constantinople*, série D, Hodeïda, extrait d'un rapport du lieutenant de vaisseau Germain, commandant la Canonnière *le Scorpion*, en date du 27 mai 1902. On comprend d'autant mieux les récriminations du sieur Besse si l'on sait que l'agent consulaire de France à Hodeïda était autorisé à dresser des actes d'état civil ; en revanche, il ne détenait pas de registre d'immatriculations (C.A.D.N., *Hodeïda*, 15, le ministre des Affaires étrangères à l'agent consulaire de France à Hodeïda, 10 mars 1905, et 10, le consul de France à Djeddah à l'agent consulaire de France à Hodeïda, 22 mars 1911).

<sup>15</sup> C.A.D.N., *Personnel et agences consulaires*, 26, Hodeïda, l'ambassadeur de France à Constantinople au ministre des Affaires étrangères, 8 octobre 1909.

<sup>16</sup> Cf. les tiraillements entre la direction du syndicat du chemin de fer et l'agent consulaire à Hodeïda dans *Hodeïda*, 14.

<sup>17</sup> C.A.D.N., *Hodeïda*, 23, décret présidentiel du 30 avril 1912. Honoré Roux sera nommé vice-consul en 1914 (*ibidem*, décret du 28 janvier 1914).

<sup>18</sup> *Ibidem*, et, dans le même carton, lettre du ministre des affaires étrangères au vice-consul de France à Hodeïda, 22 mai 1912.

<sup>19</sup> *Ibidem*, procès-verbal de remise des archives du poste (29 août 1912).

<sup>20</sup> *Ibidem*, lettre du vice-consul de France à Hodeïda au consul général chargé du consulat de France à Port-Saïd, 5 octobre 1912, 28 janvier et 15 mars 1913.

<sup>21</sup> M.A.E., *Archives des Archives*, dossier Hodeïda, lettre d'Honoré Roux au ministre des Affaires étrangères, 30 mars 1915.

<sup>22</sup> C.A.D.N., *Port-Saïd*, 63.

<sup>23</sup> C.A.D.N., dossier de poste de Port-Saïd, "Archives transférées de l'ex-consulat à Port-Saïd au Caire" (s.d.).

<sup>24</sup> Hokayem, Antoine, *Les provinces arabes de l'Empire ottoman aux archives du ministère des affaires étrangères de France : 1793-1918*, Beyrouth, 1988.

<sup>25</sup> Il suffit de comparer la liste des archives établie en 1885 (C.A.D.N., *Hodeïda*, 23) avec l'inventaire ci-dessous pour se rendre compte qu'il manque des papiers produits pendant la première période, celle du vice-consulat (1880-1886). On peut également déplorer des lacunes pour les années postérieures.

<sup>26</sup> C.A.D.N., *Constantinople*, série D, Hodeïda.

<sup>27</sup> L'ambassadeur de France à Constantinople écrit ainsi que l'agent consulaire d'Hodeïda se bornait "à fournir quelques informations à son consulat" (C.A.D.N., *Personnel et agences consulaires*, 26, Hodeïda, l'ambassadeur de France à Constantinople au ministre des Affaires étrangères, 8 octobre 1909).

Tel qu'il se présente, ce fonds offre un intérêt historique évident<sup>28</sup>.

Il apporte sur l'histoire du Yémen, qui commençait à s'ouvrir aux influences étrangères, un témoignage inestimable : administration ottomane, état d'esprit de la population arabe, lutte d'influences entre les grandes puissances européennes, tous les problèmes politiques de l'heure font l'objet d'analyse et de comptes rendus pertinents. Mais c'est aussi une description géographique, climatique, économique et sanitaire du pays qui nous est faite par petites touches.

Quant à la présence française dans la région, elle apparaît aussi bien dans les dossiers d'affaires commerciales, judiciaires ou bien culturelles que dans les documents de chancellerie. Les Français n'étaient pas nombreux au Yémen à cette époque-là, mais ils étaient attirés par cette *terra incognita* pleine de promesses, comme le prouve un dossier entier de demandes de renseignements commerciaux. Et quelques entreprises de travaux publics, telle la construction du chemin de fer Hodeïda-Sanaa à partir de 1911, témoignent de la vitalité de certains de nos ressortissants<sup>29</sup> dans une contrée qu'il n'était pas facile de conquérir.

Au-delà de tous ces aspects, il se dégage des archives de Hodeïda un curieux parfum de nostalgie. Peut-être parce qu'on éprouve, à les parcourir, le sentiment d'une occasion ratée, l'impression que la France aurait eu une carte à jouer au Yémen, sans qu'on sache vraiment si elle a préféré placer ses pions ailleurs, à Djibouti, ou si elle a manqué sa chance<sup>30</sup>. Car le déclenchement de la Première guerre mondiale mit fin à l'existence du vice-consulat du port de la Mer Rouge qui n'a jamais rouvert ses portes après 1915.

---

<sup>28</sup> Il faut signaler qu'il ne fait pas doublon avec les archives de Paris, puisque le Quai d'Orsay ne conserve que deux registres de correspondance pour les années 1880-1886, dans les séries *Correspondance politique des consuls* et *Correspondance consulaire et commerciale*.

<sup>29</sup> Dont Henri de Monfreid qui désira soumissionner pour l'entreprise de construction du chemin de fer (C.A.D.N., *Hodeïda*, 20, lettre du 13 octobre 1913).

<sup>30</sup> Cf. une lettre du vice-consul de France à *Hodeïda* adressée au ministre des Affaires étrangères : "notre position morale est la plus privilégiée dans ce pays et il ne tient qu'à nous de profiter des excellentes dispositions du gouvernement général" (C.A.D.N., *Hodeïda*, 16, lettre du 19 avril 1914).

**SOURCES COMPLÉMENTAIRES CONSERVÉES AU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**Centre des archives diplomatiques de Nantes**

**1) Archives rapatriées des postes français à l'étranger**

**Ambassade de France à Constantinople**

série D (correspondance avec les Echelles)  
Hodeïda : 1-2 (1880-1914).

série E (dossiers thématiques)  
articles 287 : Yémen, Hedjaz (1898-1911).  
article 497 (2 mi 1867), dossier 50 : mission Désiré Charnay au Yémen (août 1896-janv. 1897).  
article 858 : affaire de Cheikh Saïd (1869-1905).

**Ambassade de France à Londres**

Fonds ancien , série K (1814-1919)  
Article 520 : Yémen et Aden (1902-1919)

Les archives rapatriées des ambassades françaises établies dans les autres capitales européennes contiennent également des dossiers relatifs au Yémen. Il faut noter en particulier les cartons 99-104 de la série A du fonds de la légation française à Bruxelles : conférence anti-esclavagiste de Bruxelles (1889-1891), qui contiennent un nombre appréciable d'informations sur le marché aux esclaves de Hodeïda.

**Consulat de France à Beyrouth**

série A  
articles 124, 127, 130, 131, 137, 138 : affaires diverses, dont correspondance avec le vice-consulat de France à Hodeïda (1880-1886).

**Agence consulaire, puis vice-consulat de France à Aden**

24 articles, 1858-1942.  
Répertoire numérique détaillé, Anne-Sophie Cras, mars 2002.

**Consulat puis légation de France à Djeddah**

106 articles, 1857-1943.  
Répertoire numérique détaillé, Anne-Sophie Cras, mai 2001.

## Consulat général de France au Caire

série des 602 articles

- 1888) article 90 : Est africain...correspondance du vice-consul français à Zeïlah et d'autres agents locaux (1881-1888)  
 article 131 : Arabie, Hedjaz, Yémen (1904-1933).

### Etat civil-Postes

#### Hodeïda

Articles 1-7 (1881-1886, 1904, 1906, 1912)

## 2) Séries d'administration centrale

### Personnel et agences consulaires :

article 26 : Turquie...Hodeïda (1880-1912).

## Archives du Quai d'Orsay

### 1) Correspondance consulaire et commerciale (1793-1901)

#### Hodeïda

1 volume sans numéro (1880-1886)

### 2) Correspondance politique et commerciale (1897-1918)

#### Afrique orientale

*Mer Rouge et golfe d'Aden*

volumes 12-14 : dossier général (1896-1914)  
 volumes 15-16 : Cheik-Saïd (1897-1916)

#### Turquie

*Arabie.Yémen*

volumes 139-145 : dossier général (1896-1914)  
 volumes 146-148 : pèlerinage de la Mecque (1896-1917)

### 3) Mémoires et documents

#### Afrique

volumes 63-66 : Mer Rouge (1839-1885)  
 volumes 106-107 : Mer Rouge (1886-1888)  
 volumes 135-137 : Mer Rouge (1887-1895)

### 4) Personnel : dossiers individuels

#### Deuxième série

Volume 1353 : dossier Honoré Roux

## INVENTAIRE

### PREMIÈRE PARTIE : 1880-1886

<b>2 mi 3144</b>	<b>1*</b>	Correspondance avec les ministères des Affaires étrangères et de la Marine	<b>1880-1886</b>
	<b>2*</b>	Correspondance avec l'ambassade de France à Constantinople et le consulat général de France à Beyrouth	<b>1880-1886</b>
	<b>3*-4*</b>	Correspondance avec les autorités turques du Yémen : gouverneur général du Yémen à Sanaa et gouverneur de Hodeïda 3* : 1880-1881 4* : 1881-1886	<b>1880-1886</b>
	<b>5*</b>	Correspondance avec les agents français et étrangers, les particuliers et les commandants de bâtiments français en rade à Hodeïda	<b>1883-1886</b>
	<b>2 mi 3145</b>	<b>6</b>	Correspondance arrivée : direction des affaires commerciales du MAE ([1875, 1877, 1879], 1881-1885) ; direction des affaires politiques du MAE (1881-1885) ; ambassade de France à Constantinople ([1865], 1881-1885) ; ministère de la Marine et des colonies (1881-1883) ; consulat général de France en Syrie (1880-1885) ; vice-consulats de France à Aden (1883-1885), Djeddah (1883) et Suez (1883), commandants de bateaux de guerre (1883-1885) et consulat de Perse à Hodeïda (1883) ; gouverneur général du Yémen (1880-1885) ; gouverneur de Hodeïda (1880-1884) ; correspondance diverse (1883-1885)
<b>2 mi 3146</b>	<b>7*</b>	Enregistrement de la correspondance officielle (départ)	<b>1880-1886</b>
	<b>8*</b>	Enregistrement de la correspondance officielle (arrivée)	<b>1880-1886</b>
	<b>9</b>	Affaire S. Andricopoulo contre D. S. Vardoucas	<b>1880</b>
		Naufrage du vapeur français le <i>Jean Dupuis</i>	<b>1882</b>
		Expertise et vente de marchandises avariées appartenant à Messieurs Liviérato frères	<b>1883</b>
		Comptabilité	<b>1882</b>
	Inventaire des archives et du mobilier et procès-verbaux de remise de service	<b>1880-1886</b>	

## DEUXIÈME PARTIE : 1897-1912

<b>2 mi 3147/3148</b>	<b>10</b>	Correspondance avec le consulat de France à Djeddah	<b>1897-1912</b>
<b>2 mi 3149</b>	<b>11</b>	Correspondance : avec l'ambassade de France à Constantinople (1899-1912) avec les postes consulaires de France à l'étranger (1897-1910) et avec le gouverneur de la Côte française des Somalis (1902-1911)	<b>1897-1912</b>
		État des dépêches télégraphiques envoyées du 8 janvier au 7 mai 1912	<b>1912</b>
<b>2 mi 3150/3151</b>	<b>12</b>	Correspondance avec les autorités locales turques : vali du Yémen à Sanaa ; mutessarif de Hodeïda	<b>1897-1912</b>
<b>2 mi 3152</b>	<b>13</b>	Correspondance avec le corps consulaire de Hodeïda	<b>1898-1912</b>
		Correspondance avec les particuliers : essentiellement demandes de renseignements commerciaux	<b>1898-1911</b>
		Dossiers d'affaires particulières : Henri Audibert (1900-1906) ; Barbier, Bénard et Turenne, constructeurs de phare (1902) ; Borel, médecin sanitaire au lazaret de Camaran (1901) ; Jules Brunet, ingénieur auprès de la dette publique ottomane à Salif (1907-1912) ; Milton Creudirooulos, médecin sanitaire au lazaret de Camaran (1898) ; Dominici, chef de gare à Kantara, canal de Suez (1901-1904) ; Lucien Lafforet, ingénieur chargé des travaux au port de Hodeïda (1899-1906) ; Claude Rault, second surveillant des phares de l'empire ottoman à Moka (1903-1904) ; Emile Roche, gérant de la société du tombac (1908, 1911) ; Henri Stiel, recruteur délégué du crédit foncier colonial et du syndicat des propriétaires de la Réunion (1903-1909).	<b>1898-1912</b>
<b>2 mi 3153</b>	<b>14</b>	Statistiques commerciales	<b>1904-1911</b>
		Maisons de commerce : Raphaël Ardit (1903-1910) ; Bardey, Buffard et Cie (1900-1904) ; A. Besse (1902-1912) ; Cowasjee Dinshaw and Bro <sup>s</sup> (1909) ; Cremaschi (1899, 1902) ; Max Klein (1910) ; Livierato frères (1898-1911) ; César Tian puis Riès (1898-1912).	<b>1898-1912</b>
		Construction du chemin de fer Hodeïda-Sanaa	<b>1909-1912</b>
		Mission catholique française ; cimetière chrétien	<b>1899-1903</b>
		Affaires sanitaires (1898-1905, 1911)	<b>1898-1911</b>
		Colonie française	<b>[1902]-1912</b>
		Protégés grecs	<b>[s.d.]-[1911]</b>
<b>2 mi 3154</b>	<b>15</b>	Actes de chancellerie : certificats d'origine (1900-1911) ; manifestes de boutres (1898-1909) ; état civil (1898-1911) ; actes notariés (1899-1906) ; actes divers (1901-1911) ; passes (1897-1910) ; notes et modèles (1904, 1910)	<b>1897-1911</b>
		Dossier de succession Émile Colenne, ingénieur de la Compagnie des chemins de fer chargée de la construction de la ligne Hodeïda-Sanaa	<b>1911</b>



## TROISIÈME PARTIE : 1912-1914

### Correspondance

<b>2 mi 3155</b>	<b>16</b>	<p>Correspondance avec le ministère des Affaires étrangères, l'ambassade de France à Constantinople, les postes consulaires de France à l'étranger et la Côte française des Somalis</p> <p>Correspondance en arabe avec les autorités locales turques : vali du Yémen et mutessarif de Hodeïda</p> <p>Correspondance avec les représentants des puissances étrangères : corps consulaire de Hodeïda, autorités consulaires hors Hodeïda</p> <p>Correspondance avec les particuliers : demandes de renseignements commerciaux et divers ; dossiers Brunet et Depui</p>	<b>1912-1914</b>
<b>2 mi 3156</b>	<b>17*</b>	<p>Trois registres d'enregistrement de la correspondance arrivée : Département ; ambassade, ministères de la Marine, du Commerce et des Finances et divers hors Hodeïda ; autorités locales turques, consulats et agences consulaires et particuliers</p> <p>Deux registres de transcription des télégrammes reçus du Département et de l'ambassade et des autres télégrammes</p> <p>Quatre registres d'enregistrement de la correspondance départ : Département ; ambassade et ministères du Commerce, de la Marine et des Finances (1912) ; ambassade (1913-1914) ; autorités locales turques, consulats et agences consulaires et particuliers</p> <p>Deux registres de transcription des télégrammes adressés au Département, aux divers ministères et à l'ambassade et des autres télégrammes</p>	<b>1912-1914</b>

### Dossiers

#### **Affaires politiques**

<b>2 mi 3156</b>	<b>18</b>	<p>Informations militaires et maritimes (1912-1913)</p> <p>Question de Cheikh Saïd (1912-1914)</p> <p>Guerre italo-turque, blocus, Italiens dans le Yémen (1911-1914)</p> <p>L'Acyr et Saïd Idriç (1912-1914)</p> <p>Sanaa et l'imam Yahya (1912-1914)</p> <p>Les Zaraniks (1912-1914)</p> <p>Les Anglais dans le Yémen ( 1912-1914)</p> <p>Les Allemands dans le Yémen (1914)</p> <p>Expédition Macheret (1913-1914)</p> <p>Réclamations contre les autorités locales au sujet de boutres français capturés par les Turcs (1912-1914)</p> <p>Documentation (1911-1914)</p>	<b>1911-1914</b>
------------------	-----------	---	------------------

#### **Affaires commerciales**

<b>2 mi 3157</b>	<b>19</b>	<p>Office national du commerce extérieur (1912-1914)</p> <p>Statistiques commerciales (1912-1914)</p> <p>Importations, exportations ([1900], 1912-1914)</p> <p>Banque impériale ottomane (1912-1914)</p> <p>Douanes : législation, tarifs ([1910], 1912-1914), certificats d'origine ([1900], 1913), douanes du Yémen ([1909], 1912-1914), réclamations</p>	<b>[1900]-1914</b>
------------------	-----------	---	--------------------

(1912-1914)  
 Taxes (1912-1914)  
 Lignes de navigation (1912-1914)  
 Caravanes, escortes (1912)  
 Recrutement de main d'oeuvre pour Madagascar et la Réunion (1913-1914).  
 Agriculture (1912-1914)  
 Maisons de commerce : Besse (1912-1914), Caracanda frères (1914), Guigniony (1912-1914), Kalos (1913), Max Klein (1913), Livierato (1912), Lucas<sup>31</sup> ([1911]-1914), César Tian, puis Tian et Riès (1912-1914)

**2 mi 3158**    **20**    Construction du chemin de fer Hodeïda-Sanaa (1912-1914)    **1912-1914**  
 Construction d'une usine à glace (1914)  
 Projet de travaux au port de Hodeïda (1914)

#### **Affaires scientifiques et culturelles**

Ecoles, Alliance française (1912-1914)  
 Cercle Favori (1913-1914)  
 Rallye Paris-Le Caire (1913)  
 Observations scientifiques (1912-1914)

#### **Affaires sanitaires**

**2 mi 3158**    **21**    Lazaret de Camaran, mouvement des pèlerins (1912-1914)    **1912-1914**  
 Certificats sanitaires (1913-1914)  
 Épidémies (1913-1914)  
 Rapatriement du corps de Simone Botto (1912-1913)  
 Trafic d'esclaves (1914)  
 Traite des blanches (1914)  
 Souscription en faveur des blessés de guerre (1914)

#### **Affaires protocolaires**

Cérémonies, fêtes, réceptions (1912-1914)  
 Décorations : Pappathanassiou, Kalos, Caracanda, Kurkgy et Malhamé (1912-1914)

#### **Chancellerie**

**2 mi 3159**    **22**    Colonie française : registre de passeports (1912-1914) ; recensements (1913-1914) ; avis aux ressortissants français (1914)    **1912-1914**  
 Protégés hellènes (1912-1914)  
 Autres protégés (1912-1914)  
 Réclamations contre des tiers (1912-1914)  
 Plaintes contre les autorités locales (1913-1914)  
 Affaires judiciaires : tribunal civil de Hodeïda (1912-1914) ; jugement d'un crime commis dans les eaux territoriales de l'Arabie (1913-1914) ; affaire Heimberg (1913-1914)

#### **Fonctionnement du poste**

**2 mi 3160**    **23**    Personnel : dossier général (1912-1914) ; dossier Jean Malhamé, drogman du vice-consulat (1913-1914) ; commandes personnelles faites par le vice-consul (1913-1914)    **1912-1914**  
 Maison consulaire (1913-1914)  
 Postes et télégraphe (1913-1914)  
 Machine à écrire (1914)

<sup>31</sup> Henri Lucas fut par ailleurs gérant du vice-consulat du 25 juillet 1913 au 10 février 1914.

Demandes de brochures et de registres, circulaires et notes diverses (1913-1914)

Comptabilité : états trimestriels (1914) ; frais de valise (1914) ; traites (1912-1914)

### Archives

Plan de classement des archives du vice-consulat (sd)

Correspondance et procès-verbal de remise des archives (1912-1913)

<b>2 mi 3160</b>	<b>24</b>	Archives du vice-consulat de France à Zeïla <sup>32</sup> - correspondance arrivée avec le ministre des Affaires étrangères (1865). - registre de correspondance départ avec le ministre des Affaires étrangères (1864-1865). - dépêche du capitaine du bateau <i>Le Surcouf</i> (1865). - dépêche du commandant en chef du bateau <i>La Junon</i> (1865).	<b>1864-1865</b>
------------------	-----------	--	------------------

---

<sup>32</sup> Ces papiers ont été retrouvés parmi les archives de Hodeïda. Zeïla, située sur la côte somalienne, était, à cette époque-là, sous domination turque et dépendait du pacha du Yémen, installé à Hodeïda. Ce sont là les seules archives du poste qui nous soient parvenues.